FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 18

Etat des lieux et gestion de la jussie depuis son apparition dans le département du Cher

Vierzon / 02 décembre 2014

Les marais de Bourges

Carte de répartition de la Jussie et du Myriophylle du Brésil dans les marais de Bourges (présence/absence)

La gestion des invasives dans les marais de Bourges

Problématique

- Plus de 1 000 propriétaires sur environ 1 500 parcelles / très nombreux canaux.
- 2 associations de maraîchers (AMB et Patrimoine Marais), mais qui ne regroupent pas l'ensemble des propriétaires.

→ Pas de structure existante pour coordonner des actions ou assurer la maitrise d'ouvrage dans l'ensemble du site.

- Jussie et myriophylle du Brésil posent des problèmes d'usage (circulation dans les canaux déjà très envasés / accélération du comblement). L'inquiétude pour la biodiversité existe.

Le groupe de travail S.A.G.E. Yèvre-Auron / Actions réalisées dans les marais de Bourges

- Travail avec les 2 associations de maraîchers

- Les formations **:**

  - Reconnaissance de la jussie, du myriophylle du Brésil et de la renouée du Japon.
  - Reconnaissances de plantes autochtones pouvant prêter à confusion.
  - La gestion des espèces invasives.

Public : 40 maraîchers « responsables » de secteur + agents de la Ville de Bourges.

Le groupe de travail S.A.G.E. Yèvre-Auron / Actions réalisées dans les marais de Bourges

L'arrachage :

- Participation aux premières opérations d'arrachage *manuel :*
  - Lancement de la dynamique,
  - Conseils techniques (arracher les racines ; devenir du produit de l'arrachage ; intérêt du maintien de la végétation autochtone…).

- Chaque association « gère » environ 20 secteurs.

- En général, 2 opérations par an (printemps et automne) + sensibilisation des riverains / incitation à arracher, tout au long de l'année :
  - 50 à 70 bénévoles par opération.
  - Environ 20 tonnes arrachées par opération (jussie ou myriophylle + vase mouillée).

FÉDÉRATION DU CHER POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Les plantes invasives dans le département Du Cher

La Jussie
Le Myriophylle du Brésil
La Renouée du Japon

Comment les reconnaître facilement ?

Conception FDAAPPMA 18 / Impression /Crédit photos FDAAPPMA 18/ avril 2009

MARAIS ■ Opéra

Deux

La jussie n'a guère sou
tour des température
prend ses quartiers d'
procédé à son arracha

PAR SABRINA VERNADE
sabrina.vernadecentrefrance.com

L'Association des maraîchers de Bourges (AMB) a procédé, tout le week-end, au nettoyage des marais. Deux jours pour arracher la jussie, cette plante qui envahit les marais à grands pas, et pour ramasser les déchets qui encombrent coulants et fossés. Un gros travail qui a mobilisé une bonne cinquantaine de bénévoles, ainsi que quelques maraîchers non

La jussie, qu'est-ce

La jussie est une plante o
troduite en France au XIX
est très utilisée dans les b
Mathieu Rousseau, anim
Pêche et la protection du milieu aqu
racinée aux feuilles alternes et aux f
de diamètre qui se développent à l'a
affectionne les eaux stagnantes à pe
différents coulants des marais, et d
favoriser sa croissance et son épana
lopper jusqu'à trois mètres de prof
vingts centimètres au-dessus de l'ea
très grande vitesse, grâce à sa rep
fragment de tige peut donner nais
c'est une plaie !

ussie

arrachage manuel de la jussie.

e et machine à laver

re les marais pour une décharge pu-
occasion du nettoyage, les maraîchers
re d'objets insolites. Dimanche, ils ont
que, un chauffe-eau, une gazinière, un
r et toutes sortes de déchets en prove-
che. « On a rempli trois sacs poubelles,
les marais sont moins sales qu'à une
gue de l'Yèvre », remarque France Ca-
e Bourges. Un constat qui laisse à pen-
s attention », même si, sur la place des
ce, les détritus s'entassent toujours. Les
de La Chapelle-Saint-Ursin, par contre,
st donc pas encore demain que les ma-
r les marais.

Recensement 2009 de la Jussie et du Myriophylle du Brésil dans les marais de Bourges (densité)

▶ Une problématique qui devient départementale

- Création du groupe « Région Centre » en 2005 : FDAAPPMA18 = relais départemental.

  Certaines espèces (renouée du Japon, robinier, ambroisie….) sont présentes dans tout le département.

- Inventaire des plantes invasives (FDAAPPMA18) dans l'Yèvre en 2006 : la jussie est présente sur la totalité du cours d'eau en aval des marais (≈ 40 km).

- Apparition de la jussie sur le Cher en 2007.

Le Groupe départemental / création d'un réseau

- Création du groupe départemental Cher en 2008
  Partenariat Conseil Général du Cher / FDAAPPMA 18
  Animation : FDAAPPMA 18

- Membres :
  - FDAAPPMA 18 / AAPPMA concernées
  - Conseil Général du Cher (SAGE Yèvre/Auron ; ASTER ; ENS)
  - AMB et Patrimoine Marais
  - SAGE Cher amont (Cher aval et Sauldres à venir)
  - Communes concernées
  - Syndicats de rivière (Techniciens de rivière = relais locaux)
  - Nature 18 (Sologne Nature Environnement à venir)
  - ONEMA / DDT18
  - Conservatoire des Espaces Naturels Cher/Indre
  - Association des piégeurs agréés du Cher

Le val d'Yèvre en aval
de Bourges

L'Yèvre : exutoire des marais de Bourges

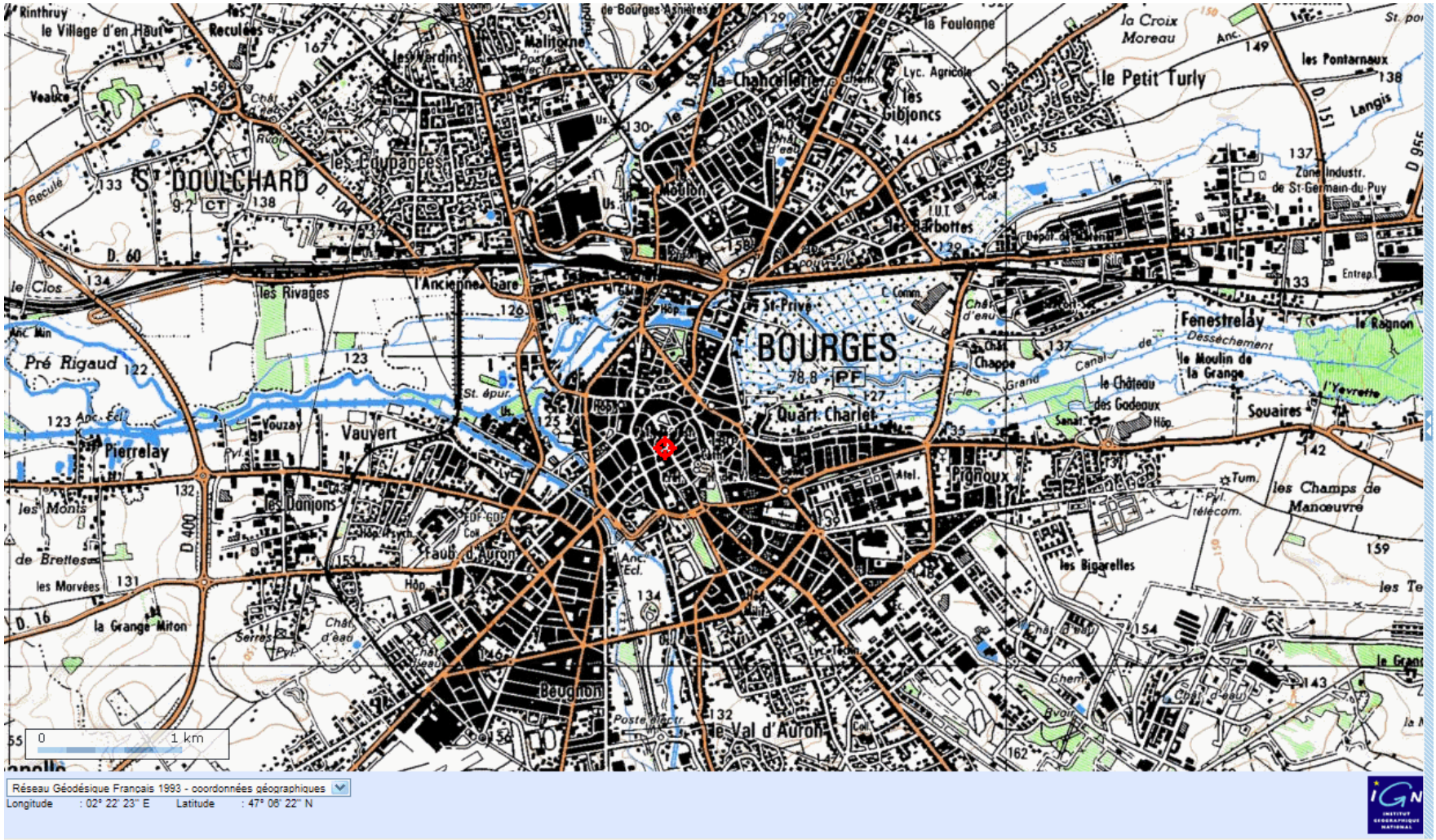

Réseau Géodésique Français 1993 - coordonnées géographiques

Longitude : 02° 22' 23" E Latitude : 47° 06' 22" N

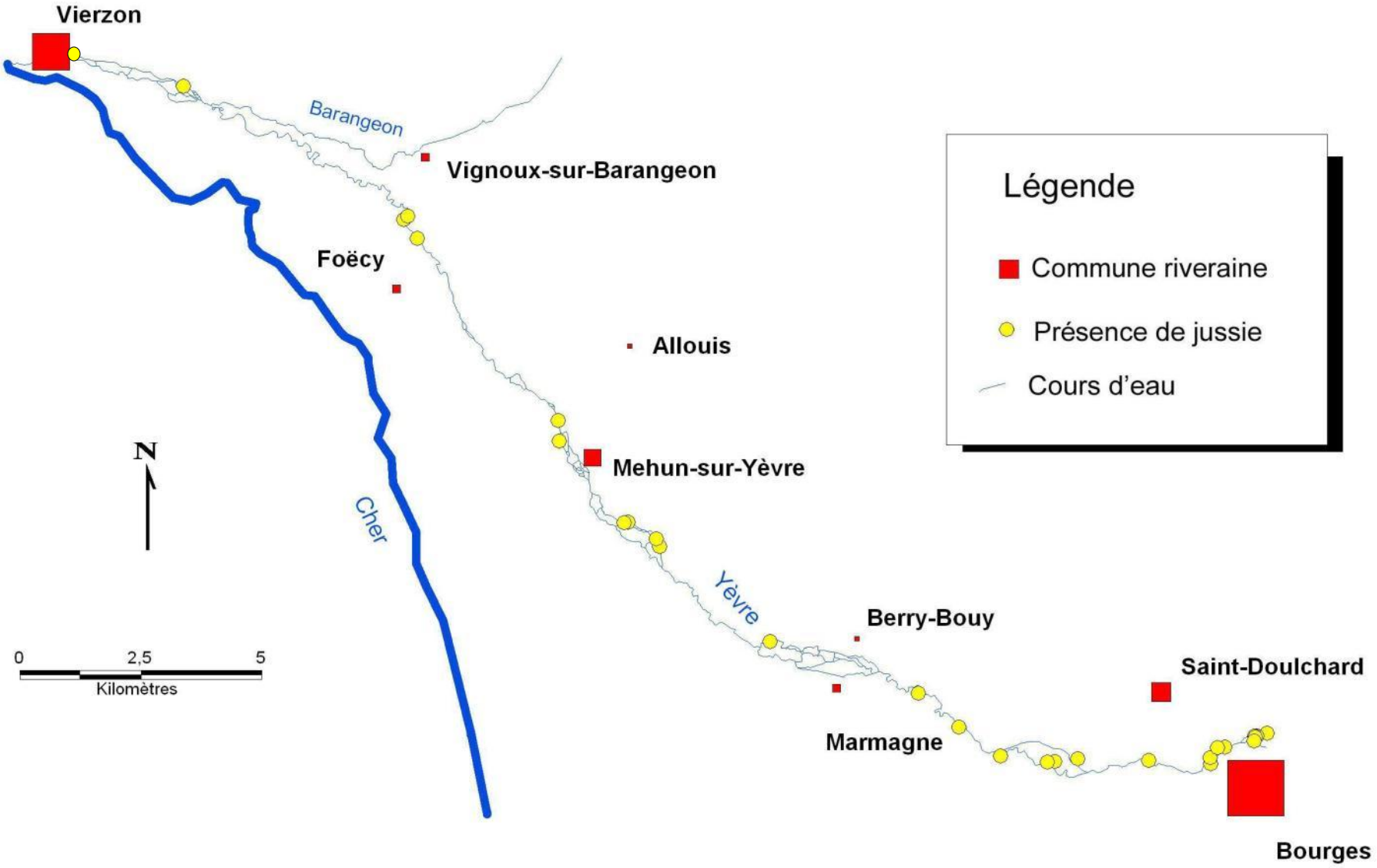
Vierzon
Barangeon
Vignoux-sur-Barangeon
Foëcy
Allouis
Mehun-sur-Yèvre
Cher
Yèvre
Berry-Bouy
Saint-Doulchard
Marmagne
Bourges
N
0
2,5
5
Kilomètres
Légende
Commune riveraine
Présence de jussie
Cours d'eau

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

Le Programme d'actions 2015 - 2019 du Contrat-Territorial

- Gestion / arrachages ponctuels dans des sites sensibles, à « haute » valeur environnementale (sites natura 200, bras morts, zones humides …).

- Actions de communication auprès des communes, riverains …

L'aide financière pour des opérations ponctuelles de restauration et d'amélioration des milieux aquatiques

- Parcelles communales exclusivement / à partir de 2015 / ouvert aux actions de gestion des invasives.

Le Cher

- 2 s

98 à
ar la
i de

née
r et
de

MERCI DE VOTRE ATTENTION